

Document public



# Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service Département de la Charente-Maritime – Phase 3

Rapport final

BRGM/RP-56639-FR  
Septembre 2008





# Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service Département de la Charente-Maritime – Phases 3

Rapport final

**BRGM/RP-56639-FR**  
Septembre 2008

Étude réalisée dans le cadre des opérations  
de Service public du BRGM 00POL131, 03POLB45 et 07POLB16

**E MARCHAIS**

Avec la collaboration d'E. Colin, G. Cadoret, O. Laffond, P. Subra,  
M. Néliat, D. Dequidt



**Vérificateur :**

Nom : L. Callier

Date :

Signature :

**Approbateur :**

Nom : F. Bichot

Date :

Signature :

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2000.

**Mots clés :** Inventaire historique d'anciens sites industriels, département de la Charente-Maritime, grille de sélection, BASIAS, environnement.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante : E. Marchais, avec la collaboration de Subra P., Néliat M., Dequidt D., Laffond O., Colin E., Cadoret G. – Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service – Département de la Charente-Maritime – Phase 3, Rapport final, 55p, 19 ill., 4 ann.

## **Avertissement**

Le recensement est basé sur des sources bibliographiques dont principalement les archives départementales et préfectorales de Charente Maritime.

Cette étude constitue une synthèse bibliographique complétée par un contrôle par la mairie et/ou sur la commune afin de connaître le type d'occupation actuel du site et de vérifier la localisation exacte des sites. **De par la méthodologie, cet inventaire ne doit pas être considéré comme exhaustif.** Les résultats sont valables au vu des dossiers consultés au moment de l'étude, et sont sujets à évolution en fonction des mises à jour qui pourraient être envisagées ultérieurement.

Les informations relatives aux sites industriels recensés sont conservées dans BASIAS qui est la Base de référence nationale des Anciens Sites Industriels et des Activités de service. Cette base gérée par le BRGM a été déclarée à la CNIL (Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés) en septembre 1998.

**L'inscription d'un site dans BASIAS ne préjuge pas d'une pollution à son endroit.**



## Synthèse

Cet inventaire historique des anciens sites industriels du département de la Charente-Maritime a été entrepris à la demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) devenu MEDAD puis MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire). Il a été réalisé en **trois phases** par le BRGM, dans le cadre de ses opérations de service public (fiches 00POL131, 03POLB45 et 07POLB16) sur financements conjoints du FEDER (*Fonds Européens de Développement Régional*) et du BRGM (*Bureau de Recherches Géologiques et Minières*) en ce qui concerne la première phase, sur financement FEDER, Agence de l'Eau Adour-Garonne et BRGM pour la seconde phase et sur financement du MEDAD pour la troisième phase.

Cet inventaire a pour but de recenser les sites industriels anciens afin de pouvoir à l'information des responsables de la planification urbanistique et de la protection de l'environnement, et à toute personne impliquée dans la transaction immobilière de ces sites.

La méthodologie de cet inventaire est celle décrite dans le guide de l'ADEME et comprend différentes tâches effectuées successivement.

Les informations recueillies sur les **3759** sites recensés dans le département de la Charente-Maritime sont synthétisées dans les tableaux ci-dessous.

Activité des sites :

Etat d'activité des sites	Nombre de sites	%
En activité	1124	29.9%
Activité terminée	1255	33.4 %
Ne sait pas	1380	36.7%
Total	3759	100%

Sites localisés géoréférencés :

Sites localisés	Nombre de sites	%
Oui	2240	59.6%
Non	1519	40.6%
Total	3759	100%

Répartition par groupe d'activités industrielles définis par le SEI :

	<b>Groupe 1</b>	<b>Groupe 2</b>	<b>Groupe 3</b>	<b>Total</b>
En activité	589	283	252	1124
Activité terminée	547	233	475	1255
Ne sait pas	656	241	483	1380
Total	1792	757	1210	3759

- ⇒ Sur les **1 255** sites dont l'activité est terminée, en fonction de nos connaissances, **879** ont été notés selon leur type de réaménagement actuel (dont **469** appartenant au groupe SEI 1 et 2) et **821** selon la sensibilité de leur environnement (dont **463** appartenant au groupe SEI 1 et 2),
- ⇒ **2549** sites dont **1640** positionnés sur carte, ont accueillis au moins une activité appartenant au groupe SEI 1 et 2.

## Sommaire

<b>1. Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>2. Déroulement de l'inventaire</b> .....	<b>11</b>
2.1. LA METHODOLOGIE SUIVIE .....	11
2.2. CADRAGE ET PREPARATION DE L'INVENTAIRE .....	12
2.2.1. Le cadrage .....	12
2.2.2. La préparation .....	14
2.3. REALISATION DE L'INVENTAIRE .....	14
2.3.1. Dépouillement des Archives Départementales .....	15
2.3.2. Dépouillement des Archives Préfectorales .....	15
2.4. SAISIE DANS LA BASE DE DONNEES BASIAS .....	16
2.5. REGROUPEMENT DES FICHES PAR SITES .....	16
2.6. LOCALISATION DES SITES ET CALCUL DES COORDONNEES .....	17
2.7. INSTRUCTION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX .....	17
2.8. CONSULTATIONS COMMUNALES .....	18
2.9. FIN DE LA SAISIE DANS BASIAS .....	18
<b>3. Eléments statistiques</b> .....	<b>19</b>
3.1. GENERALITES SUR LES SITES INDUSTRIELS DE LA CHARENTE-MARITIME .....	19
3.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SITES RECENSES .....	19
3.3. REPARTITION DES ANCIENS SITES PAR ACTIVITE .....	28
3.4. CONTEXTE DES SITES DU 1 <sup>er</sup> ET 2 <sup>ème</sup> GROUPE SEI AYANT CESSÉ LEURS ACTIVITES .....	30
3.4.1. Réaménagement des sites ayant cessé leurs activités .....	30
3.4.2. Environnement des sites ayant cessé leurs activités .....	35
3.5. ACTIVITE TERMINEE APPARTENANT AU 3EME GROUPE SEI .....	39
<b>4. Conclusion</b> .....	<b>41</b>

## Liste des illustrations

Illustration 1 : Tableau de synthèse des 3 phases de l'inventaire .....	18
Illustration 2 : Répartition des sites industriels du département de la Charente-Maritime recensés dans BASIAS selon l'état actuel de leur activité. ....	21
Illustration 3 : Répartition par communes des sites inventoriés .....	23
Illustration 4 : Répartition des sites selon les 3 groupes d'activités SEI [un site pouvant être affecté à plusieurs groupes, le groupe le plus "à risque" a été retenu (du 1 <sup>er</sup> au 3 <sup>ème</sup> )].....	25
Illustration 5 : Liste des communes selon leur nombre de sites inventoriés (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> groupe SEI).....	28
Illustration 6 : Répartition des anciens sites selon leur activité (classement par groupe SEI) ....	28
Illustration 7 : Répartition par activité des 780 anciens sites du 1er et 2ème groupe SEI .....	29
Illustration 8 : Répartition des anciens sites selon leur réaménagement et leur groupe SEI.....	30
Illustration 9 : Répartition des sites (groupes SEI 1 et 2) dont l'activité est terminée selon leur type d'activité - Code NAF.....	31
Illustration 10 : Répartition des sites dont l'activité est terminée classés par type de réaménagement.....	33
Illustration 11 : Répartition des anciens sites géoréférencés (groupes SEI 1 et 2) par système aquifère .....	35
Illustration 12 : Répartition des sites ayant cessé leur activité selon le groupe SEI et la sensibilité/vulnérabilité des eaux souterraines ou superficielles .....	36
Illustration 13 : Répartition des sites (groupes SEI 1 et 2) ayant cessé leurs activités, classés selon la «sensibilité/vulnérabilité » des eaux souterraines et superficielles.....	37
Illustration 14 : Classement par rapport à la sensibilité/vulnérabilité et au réaménagement des anciens sites appartenant au 3ème groupe SEI.....	39
Illustration 15 : Eléments statistiques de la démarche d'inventaire du département de la Charente-Maritime .....	41

## Liste des annexes

Annexe 1 Lexique des abréviations utilisées dans l'inventaire du département de la Charente-Maritime .....	43
Annexe 2 Exemple de courrier envoyé aux mairies concernées .....	45
Annexe 3 Liste des sites inventoriés dans le département de la Charente-Maritime .....	47
Annexe 4 Code NAF et groupes SEI.....	49

# 1. Introduction

Cet Inventaire Historique (IHR) d'anciens sites industriels du département de la Charente-Maritime a été entrepris à la demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD) devenu MEEDDAT. Il a été réalisé en **trois phases** par le BRGM, Service Géologique Régional Poitou-Charentes, dans le cadre de ses opérations de service public.

**La première partie**, financée à part égale par les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) et le BRGM, concernait les 17 communes constituant la Communauté d'agglomération de la Rochelle et les 15 communes de la Communauté de communes de Rochefort. Ce premier inventaire, réalisé en 2002 et 2003, a fait l'objet en 2004 d'un rapport référencé BRGM/RP-52860-FR.

**La seconde phase**, réalisée en 2005 et 2006, a concerné le reste du département de la Charente-Maritime et a été financée par les fonds FEDER, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le BRGM. Elle a fait l'objet du rapport BRGM N° RP-55173-FR.

Devant la position de l'ADEME et de la Région de ne pas contribuer au financement de cette opération, contrairement aux départements traités antérieurement, le BRGM, avec l'accord du Comité de Pilotage, a recherché des financements complémentaires. Le bouclage financier n'ayant pu être intégralement réalisé, le Comité de Pilotage avait décidé en octobre 2005 de terminer l'opération à partir des archives dépouillées à cette date. De ce fait les dossiers des sites postérieurs à 1989, stockés aux archives préfectorales et non versés aux archives départementales, n'avaient **été exploités que partiellement**.

**La troisième phase** destinée à finaliser l'inventaire a été intégrée en 2007 dans la convention MEDAD/DPPR/SEI N° 0000877.

Cet inventaire est encadré par un comité de pilotage constitué par des membres de la Préfecture, de la DRIRE, de l'ADEME, du Conseil Régional, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du BRGM. Il a donné lieu à des réunions de suivi en date du 25 janvier 2002, du 17 janvier et du 20 octobre 2005, du 19 décembre 2006 et du 30 mai 2007. Une réunion est programmée le 1<sup>er</sup> décembre 2008 pour la présentation du rapport final.

Il consiste en un recensement de tous les sites industriels ou activités de service défini par le comité de pilotage régional, qui pourraient être à l'origine d'une pollution.

Ce rapport présente l'intégralité des **trois phases** de l'inventaire réalisé en Charente-Maritime.

La méthodologie utilisée est exposée ci-après, ainsi que les résultats obtenus.



## **2. Déroulement de l'inventaire**

### **2.1. LA METHODOLOGIE SUIVIE**

La méthodologie de base appliquée pour l'Inventaire Historique de la Charente-Maritime est celle décrite dans le guide de l'ADEME, version 1996, édité en février 1997. Ce guide, réalisé à la demande du Ministère chargé de l'Environnement a été établi à partir des expériences régionales alors en cours. Pour des raisons pratiques, cette méthodologie nationale est adaptée localement aux particularités de chaque département et validée par le Comité de Pilotage.

Pour le département de la Charente-Maritime, elle a consisté à la mise en œuvre des tâches suivantes :

1. Cadrage et préparation de l'étude ;
2. Présélection des cotes d'archives (pré-inventaire) ;
3. Dépouillement des archives départementales et préfectorales de la Charente Maritime ;
4. Approche toponymique sur cartes anciennes et localisation des sites sur cartes IGN à l'échelle 1/25 000 ;
5. Regroupement des fiches de dépouillement ;
6. Saisie dans BASIAS<sup>1</sup> des données acquises à ce stade ;
7. Consultation par courriers des mairies du département, pour acquérir, contrôler et compléter l'information ;
8. Visite de terrain (uniquement dans la première phase) en complément des réponses des mairies ;
9. Recherche des critères environnementaux ;
10. Fin de la saisie dans BASIAS ;
11. Mise en œuvre de la grille de sélection de BASIAS et sortie des tableaux ;
12. Transfert des données vers un Système d'Information Géographique et cartographie ;
13. Synthèse et rédaction du rapport.

---

<sup>1</sup> BASIAS (Base des Anciens Sites Industriels et Activités de Service) : Base de données créée pour stocker l'information recueillie sur les anciens sites industriels et activités de service lors de leur inventaire (IHR).

Les visites de terrain, préconisées dans la méthode nationale, n'ont été réalisées que partiellement en Charente-Maritime. En accord avec le Comité de Pilotage, il a été décidé, comme pour les départements de la Charente et des Deux-Sèvres, de remplacer ces visites par un mailing adressé à tous les maires ayant au moins un site inventorié sur leur commune.

Il est important de noter que :

- Ce recensement concerne les sites dont au moins une activité relève des groupes 1, 2 ou 3 (définis par la circulaire du 3 avril 1996 du Service de l'Environnement Industriel (SEI) du MEDD (devenu MEDAD puis MEEDDAT), relative à réalisation de diagnostics initiaux et de l'Evaluation Simplifiée des Risques sur les sites industriels en activité) ;
- Les données présentées dans la base de données BASIAS et commentées dans les pages suivantes **sont celles acquises à la date de l'édition de ce rapport**. Ces données sont susceptibles d'être complétées et/ou modifiées dans le futur, notamment celles concernant l'aménagement actuel ou futur des sites inventoriés.

## **2.2. CADRAGE ET PREPARATION DE L'INVENTAIRE**

### **2.2.1. Le cadrage**

Le cadrage effectué par le Comité de Pilotage a pour mission de fixer les principes de réalisation de l'étude. Pour le département de la Charente-Maritime, les options retenues sont les mêmes que pour les départements de la Charente et des Deux-Sèvres. Il s'agit de :

● **Période couverte par les recherches** : 1850 à 2005 inclus.

● **Activités retenues** :

Les sites à prendre en compte sont :

- d'une part ceux définis dans la convention initiale et listés ci-après :
  - ⇒ Stations services,
  - ⇒ Dépôts d'hydrocarbures abandonnés des armées,
  - ⇒ Dépôts SNCF, GDF,...
  - ⇒ Teintureries et blanchisseries industrielles,
  - ⇒ Scieries (sauf scieries mécaniques),
  - ⇒ Zones portuaires,
  - ⇒ Anciennes mines,
  - ⇒ Sites de dépôts des collecteurs de déchets, anciens et actuels,
  - ⇒ Dépôts de ferrailles.

- et d'autre part, ceux spécifiés par le Comité de Pilotage régional les 11 juin 1996 et 25 janvier 2002 :
- ⇒ Distilleries de gemme,
  - ⇒ Usines de chaussures,
  - ⇒ Tissages si usage est fait de teintures,
  - ⇒ Usines textiles si usage est fait de teintures (ennoblissement textile),
  - ⇒ Chapelleries, Corroieries, si teintures,
  - ⇒ Plâtrières,
  - ⇒ Cimenteries,
  - ⇒ Tonnelleries, si fabrication du cerclage,
  - ⇒ Usines à papier,
  - ⇒ Imprimerie,
  - ⇒ Robinetteries,
  - ⇒ Garages lorsqu'ils sont soumis à autorisation,
  - ⇒ Chaudronneries - Fonderies - Traitement de métaux,
  - ⇒ Constructions mécaniques,
  - ⇒ Usines de cycle,
  - ⇒ Serrureries,
  - ⇒ Ferrailleurs systématiquement même les plus petits,
  - ⇒ Dépôts de Liquide Inflammable (autres que stations services prises en compte par ailleurs), de capacité supérieure ou égale à 50 m<sup>3</sup>,
  - ⇒ Dépôts d'explosif importants (armée) - petits carriers non,
  - ⇒ Usines métallurgiques,
  - ⇒ Tanneries – Mégisseries,
  - ⇒ Tuileries - Briqueteries, si usage de pigments,
  - ⇒ Centrales d'enrobage (goudron),
  - ⇒ Usines produits chimiques,
  - ⇒ Fabriques d'allumettes,
  - ⇒ Savonneries,
  - ⇒ Usines à gaz,
  - ⇒ Générateurs d'acétylène au niveau d'une commune,
  - ⇒ Verreries,
  - ⇒ Et globalement tous les sites ayant été le lieu d'une ICPE soumise à autorisation ou à déclaration.

● **Liste des activités non retenues :**

Les activités industrielles non retenues sont :

- ⇒ les activités agricoles (rouissage, teillage du lin, porcherie, élevage) et agro-alimentaires à l'exception des sites qui comportaient une installation classée du premier ou du deuxième groupe (dépôt de liquides inflammables par exemple) ;

- ⇒ les tueries particulières ou petits abattoirs privés ;
- ⇒ les centres d'équarrissage sans traitement chimique ;
- ⇒ les carrières, exploitations de granulats ou extractions d'autres matériaux inertes (décision du Comité de Pilotage – réunions du 17 mars 1999 et du 25 janvier 2002) ;
- ⇒ les activités textiles ou celles liées au bois sans traitements associés (filatures, scieries mécaniques, menuiseries). En cas de doute sur l'occurrence de traitement chimique, ces activités ont quand même été prises en compte, par précaution ;
- ⇒ les dépôts de liquides inflammables de volume inférieur à 50 m<sup>3</sup> ;
- ⇒ les sources scellées radioactives (inventaire réalisé par l'ANDRA).

### **2.2.2. La préparation**

La préparation de l'inventaire a consisté à :

- Etablir une liste des sources d'informations possibles sur les sites industriels (annexe 1) ;
- Etablir une liste des sites déjà connus (sites BARPI, sites BASOL) ;
- Effectuer la présélection des cotes d'archives à consulter aux archives départementales (pré-inventaire) ;
- Rassembler les cartes topographiques IGN actuelles et anciennes, à l'échelle 1/25 000, sur l'ensemble du département ;
- Consultation des organismes susceptibles de détenir des données :
  - ⇒ La DRIRE de la Charente-Maritime pour les dossiers et archives concernant les ICPE (Installations Classées pour la Protection et l'Environnement),
  - ⇒ La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI),
  - ⇒ Les Archives Préfectorales et Départementales,
  - ⇒ La DRAC.

### **2.3. REALISATION DE L'INVENTAIRE**

L'essentiel de l'inventaire a été réalisé à partir du dépouillement des archives départementales et préfectorales, complété par les réponses apportées par les mairies consultées et par les visites de terrain réalisées uniquement dans la première phase de l'étude (agglomération de la Rochelle et Rochefort).

### 2.3.1. Dépouillement des Archives Départementales

En Charente-Maritime, les archives départementales renferment les documents anciens versés par la Préfecture jusqu'en **1989**.

Une présélection des cotes d'archives a été effectuée avant de procéder au dépouillement par la consultation du « *répertoire numérique de la série M – Administration et économie du département* ». Ce sont en fait essentiellement les cotes d'archives de la série W qui ont été examinées.

Les cotes d'archives intéressantes ont ensuite été compulsées aux Archives Départementales de La Rochelle, et les informations notées sur un formulaire de saisie. Lorsque le site pouvait être localisé facilement (présence de plan), sa situation géographique était reportée sur une carte IGN à l'échelle 1/25 000.

Ce sont les dossiers « *Commodo-Incommodo* » constitués en application de la loi de 1917 relative aux « *établissements classés dangereux, insalubres et incommodes* », ancêtres des « *Installations classées* », qui ont ainsi été examinés.

La loi du 19 juillet 1976, relative aux « *Installations Classées pour la Protection de l'Environnement* » (ICPE), a remplacé celle de 1917 et s'applique aux dossiers les plus récents, postérieurs à 1989.

### 2.3.2. Dépouillement des Archives Préfectorales

Ce travail avait débuté lors de la première phase mais avait été limité aux communes rattachées à la Communauté d'agglomération de la Rochelle et à la communauté de communes de Rochefort. Les données recueillies avaient alors été saisies dans la base de données BASIAS.

La finalisation de ce dépouillement a constitué le travail principal de la troisième phase de l'étude.

A partir d'un fichier informatique remis par le service « Environnement » de la Préfecture comprenant notamment la commune concernée, le nom de l'exploitant, le libellé de l'activité et l'année de la demande, une sélection des dossiers a pu être réalisée en tenant compte des activités retenues par le comité de pilotage.

**750** dossiers ont été consultés lors de ce dépouillement et ont permis la création de **409** nouveaux sites et la mise à jour de **150** fiches déjà saisies dans BASIAS.

La présence de plans dans un grand nombre de dossiers consultés a permis le géoréférencement de **365** sites sur **409** soit environ 89% des nouveaux sites.

243 sites sont encore actuellement en activité, 42 sites ont une activité terminée et on ignore l'activité actuelle des autres.

## **2.4. SAISIE DANS LA BASE DE DONNEES BASIAS**

Les champs de BASIAS ont été renseignés au fur et à mesure du recueil des informations. Neuf écrans de saisie principaux étaient à remplir, ouvrant pour la plupart sur des sous-écrans :

- ⇒ Identification,
- ⇒ Consultation,
- ⇒ Localisation,
- ⇒ Propriété,
- ⇒ Activité,
- ⇒ Utilisation,
- ⇒ Environnement,
- ⇒ Classe de Sélection,
- ⇒ Synthèse.

L'enregistrement des dates dans la base (saisie obligatoire) s'est appuyé sur des conventions de saisie appliquées nationalement :

- si la date n'est pas connue, saisir : 01/01/1111 ;
- si plusieurs dates sont inconnues mais qu'une chronologie relative existe entre elles du fait d'une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires..., la saisie de ces données "date" sera successivement : 01/01/1111, 01/01/1112, ... ;
- si l'année seule est connue, le champ date sera : 01/01/année précise ;
- si la date est connue précisément, elle sera notée : jour/mois/année.

Nous avons appliqué ces préconisations pour le département de la Charente-Maritime.

## **2.5. REGROUPEMENT DES FICHES PAR SITES**

Au terme de la saisie, on dénombrait près de **4 310 sites** dans la base. Les sources d'informations étant différentes (Archives préfectorales, Archives départementales, mairies...), il fut nécessaire d'éliminer les doublons.

Le regroupement des fiches par site a révélé ceux dont la localisation est identique.

De même, le tri des fiches par communes a permis la mise en évidence puis l'élimination d'un certain nombre de doublons.

Lorsque deux fiches intéressaient le même site, les informations complémentaires de la fiche la plus sommaire étaient saisies sur la fiche la plus complète, avant suppression de la première.

Parallèlement, certains sites présentent une succession d'activités ou de propriétaires.

Finalement, environ **551 fiches** en double ont été supprimées de cette façon. A ce stade, il reste donc **3 759 sites** dans BASIAS.

## **2.6. LOCALISATION DES SITES ET CALCUL DES COORDONNEES**

Quelques sites seulement ont pu être positionnés sur cartes à l'échelle 1/25 000 lors du dépouillement aux archives départementales (phase 1 et 2), grâce à la présence dans les dossiers de plan de situation. D'autres sites ont été localisés par les différents organismes consultés.

Pour tous ceux non positionnés, des extraits de cartes à l'échelle 1/25 000 ont été envoyés, avec le formulaire de demande de renseignements complémentaires, à toutes les mairies concernées, en leur demandant d'y reporter les sites connus.

Le calcul des coordonnées Lambert a ensuite été réalisé, pour tous les sites localisés, à l'aide du logiciel de cartographie MAPINFO.

## **2.7. INSTRUCTION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX**

La localisation en coordonnées Lambert du site était un préalable nécessaire à l'instruction des critères environnementaux.

Compte tenu du nombre important de fiches, avec l'accord du Comité de Pilotage, seuls les sites appartenant aux groupes SEI 1 et 2 dont l'activité était terminée ont fait l'objet de cette instruction.

L'instruction des critères environnementaux vise uniquement à donner des indications sur la vulnérabilité des eaux souterraines et/ou superficielles, et de façon générale de l'environnement.

Pour ce faire, nous avons procédé à une extraction de la base de données BASIAS qui a été exportée sous un logiciel de cartographie (MAPINFO). D'autres fichiers géoréférencés comportant :

- les captages AEP et leurs périmètres de protection ;
- les points d'eau extraits de la BSS ;
- les systèmes aquifères ;
- la géologie (fonds géologiques scannés à l'échelle 1/50 000) ;
- les cours d'eau ;
- les ZNIEFF<sup>2</sup> ;
- les ZICO<sup>3</sup> ;

ont été superposés avec les sites industriels. Les distances entre les sites et les enjeux vulnérables ont ainsi été mesurées et saisies dans BASIAS.

---

<sup>2</sup> ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique. ZNIEFF de type I = secteurs ponctuels caractérisés par leur intérêt biologique remarquable - ZNIEFF de type II = grands ensembles naturels riches et peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

<sup>3</sup> ZICO : Zones d'intérêt communautaire pour la conservation des oiseaux.

## 2.8. CONSULTATIONS COMMUNALES

Au terme de l'inventaire de la première et seconde phase, beaucoup de sites n'étaient pas localisés précisément et, surtout, le type de réaménagement actuel n'était pas renseigné pour les sites dont l'activité était terminée.

Un courrier a été adressé à toutes les communes où au moins un site a été recensé, afin de valider et compléter éventuellement les fiches des sites inventoriés. Des extraits de carte à l'échelle 1/25 000 ont été joints aux courriers afin de positionner dans la mesure du possible les sites connus. **305** communes (64.5 %) ont ainsi été consultées par courrier sur les **472** que compte le département, et 191 communes (environ 62% des communes consultées) ont répondu. Un exemple de courrier adressé aux communes est présenté en Annexe 2.

Lors de la troisième phase, compte tenu de la position connue de nombreux sites, il n'y a pas eu d'envoi de courriers mais des contacts téléphoniques ont été pris avec les mairies concernées (environ 150) pour obtenir des précisions sur l'état actuel de certains sites inventoriés.

## 2.9. FIN DE LA SAISIE DANS BASIAS

Suite au dépouillement des archives préfectorales :

- 409 nouveaux sites ont été saisis,
- 150 fiches ont été complétées et/ou corrigées,
- des doublons ont été mis en évidence et supprimés après regroupement,
- des coordonnées nouvelles ont été calculées ou modifiées,
- les critères environnementaux ont été saisis, pour les nouveaux sites localisés à activité terminée,
- l'état d'occupation actuelle du site a été renseigné lorsque l'information était donnée.

Au final **3 759 sites** sont saisis dans la base.

	Phase 1 BRGM/RP-52860 Fr	Phase 2 BRGM/RP-55173-FR	Phase 3 BRGM/RP-56639-FR
Sites inventoriés	2 295	3 364	3 759
Sites localisés	1 298	1 877	2 240
Sites activités terminées	945	1 222	1 255

*Illustration 1 : Tableau de synthèse des 3 phases de l'inventaire*

## 3. Eléments statistiques

### 3.1. GENERALITES SUR LES SITES INDUSTRIELS DE LA CHARENTE-MARITIME

A partir des données saisies dans BASIAS, des tableaux, figures et cartes ont été élaborés.

Après élimination des doublons, **3 759 sites** sont in fine recensés dans BASIAS pour le département de la Charente-Maritime. La liste de ces sites classés par commune est présentée en annexe 3.

Parmi eux, **2 240** sont géoréférencés (en coordonnées Lambert), ce qui représente environ **59,6 %** des sites inventoriés.

Les sites ont été répartis selon leur état d'activité en trois groupes principaux :

- ⇒ sites en activité (activité initiale en cours ou installation d'une autre activité) : **1 124 sites**, soit environ 30 % des sites inventoriés,
- ⇒ sites à activité terminée (avec ou sans réaménagement) : **1 255 sites** soit 33,4 %,
- ⇒ sites non renseignés (sans information sur l'état actuel de l'activité - inconnus de la commune) : **1 380 sites** soit environ 36,7 %.

L'illustration 2 présente la localisation des sites inventoriés selon leur état actuel d'activité. **Les sites non géoréférencés dans la base ont été localisés arbitrairement pour la cartographie sur le centroïde de la commune.**

### 3.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SITES RECENSES

Sur les 472 communes du département, 316 (soit 67 %) ont au moins un site industriel recensé quelle que soit la nature de cette activité. Sur la carte de l'illustration 2 on remarque une très importante concentration des sites sur les villes de La Rochelle (892 sites) et Rochefort (353 sites), ainsi que dans des villes situées en périphérie : Aytré (165 sites), Périgny (121 sites), Tonnay-Charente (129 sites).

Du petit port de pêche du XIIe siècle à la ville d'aujourd'hui La Rochelle n'a cessé de croître. Fin XIXe, elle ouvre l'un des premiers ports en eau profonde et dès 1930, grâce à son môle d'escale, elle peut accueillir de gros navires. Ces différents aménagements ont favorisé le développement commercial et industriel de cette ville qui, avec ces quatre ports, fait partie aujourd'hui d'un des plus grands sites portuaires français.

De par son passé industriel d'Arsenal de la Marine et de cité marchande internationale, Rochefort possède une forte tradition de savoir faire et de maîtrise technologique (construction aéronautique, industrie du caoutchouc, de l'injection plastique et des

matériaux composites, de la métallurgie, de la mécanique de précision, du bois ou encore l'horticulture). Son port, en étroite collaboration avec celui de Tonnay-Charente, dispose d'aménagements importants comme de nombreux terre-pleins et hangars de stockage et plusieurs bassins à flot. Rochefort a développé des liaisons régulières avec l'Europe du Nord et l'Afrique du Sud.

L'Illustration 3 présente le nombre de sites industriels recensés par communes et l'Illustration 5 liste les 316 communes en fonction de leur nombre de sites inventoriés ayant accueillis au moins une activité appartenant au groupe SEI 1, 2 ou 3. L'Illustration 4 montre la répartition des sites inventoriés par groupes d'activité.

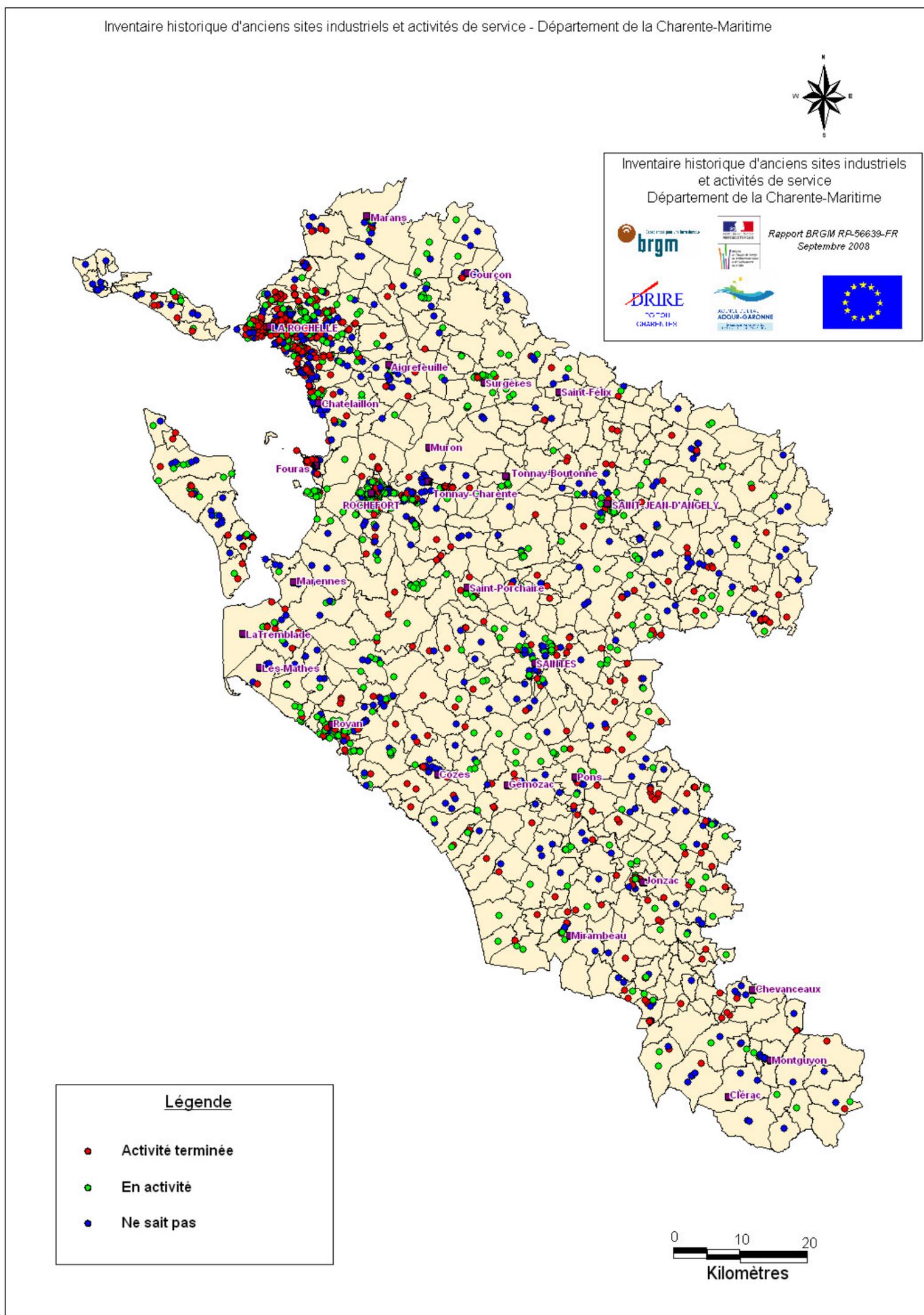


Illustration 2 : Répartition des sites industriels du département de la Charente-Maritime recensés dans BASIAS selon l'état actuel de leur activité.



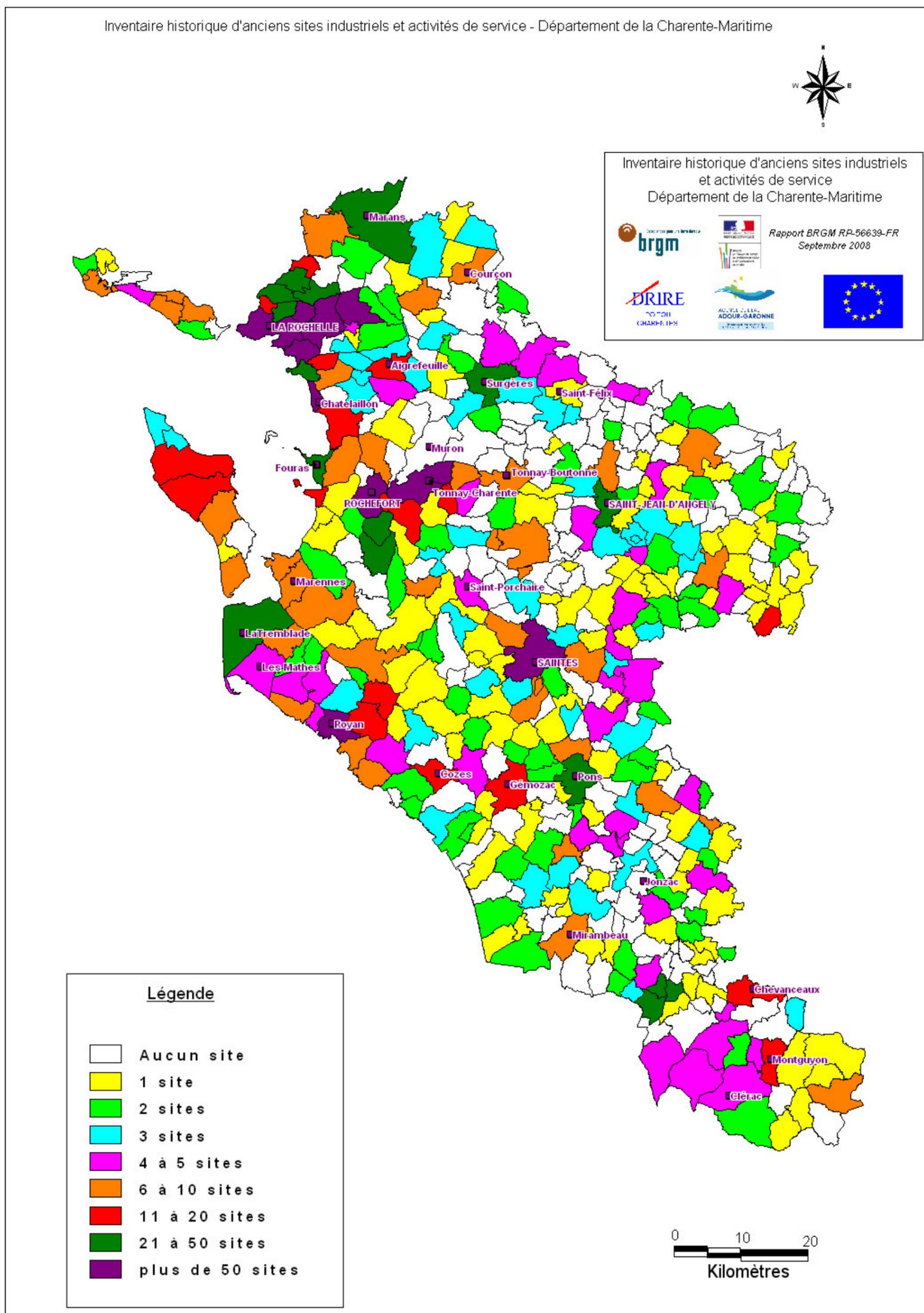


Illustration 3 : Répartition par communes des sites inventoriés





Illustration 4 : Répartition des sites selon les 3 groupes d'activités SEI [un site pouvant être affecté à plusieurs groupes, le groupe le plus "à risque" a été retenu (du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup>)]



<p align="center">98 communes avec 1 site</p>	<p>Allas-Champagne, Aujac, Authon Ebréon, Bagnizeau, Ballans, Bercloux, Berneuil, Boscamnant, Bougneau, Bresdon, Brie-sous-Archiac, , Brie-sous-Mortagne, Cabariot, Chambon, Champagnolles, Chatenet, Ciré d'Aunis, Consac, Cressé, Ecoyeux, Fléac-sur Seugne, Fontaines-d'Ozillac, Givrezac, Guitinières, Jussas, La Chapelle-des-Pots, La Chay, La Clisse, La Clotte, La Frédière, La Genétouze, Le Douhet, Le Fouilloux, Le Grand Village Plage, Le Gué d'Allere, Les Essards, Les Nouillers, Les Portes en Ré, Les Touches de Périgny, St Georges de Longuepierre, Lonzac, Louzignac, Mazerolles, Messac, Meursac, Meux, Moêze Montroy, Nachamps, Nantille, Neuvicq le Château, Nieul-les Saintes, Nieulle sur Seudre, Nuaillé d'Aunis, Paillé, Pessines, Poursay-Garnaud, Retaud, Rioux, Rouffiac, Sablonceaux, Saint-Bris-Les-Bois, St Cyr du Doret, Saint Dizant du Bois, St Eugène, Saleignes, Salignac de Mirambeau, Ste Gemme, Ste Lheurine, St Félix, St Fort sur Gironde, St Froult, St Georges des Agouts, St Hilaire de Villefranche, St Julien de l'Escap, St Maigrin, St Martin de Coux, St Nazaire sur Charente, St Palais de Négrignac, St Pardoult, St Pierre de Juillers, St Romain de Benet, St Sorlin de Conac, St Sornin, St Sulpice d'Arnoult, St Vaize, Saleignes, Salignac de Mirambeau, Seigne, Siecq, Soubran, Sousmoulins, Taugon, Tesson, Thaims, Thors, Torxé, Trizay, Vanzac, Vervant, Villemorin, Virollet.</p>
<p align="center">61 communes avec 2 sites</p>	<p>Andilly, Angliers, Arces, Archingeay, Aumagne, Balanzac, Barzan, Beauvais sur Matha, Belluire, Bois, Boutenac-Touvent, Bran, Brie sous Archiac, Chaillevette, Chamouillac, Champagnac, Champagne, Cherbonnières, Cercoux, Cierzac, Coulonges, Courcelles, Cramchaban, Dampiere sur Boutonne, Echebrune, Etaules, Fontaine-Chalendray, Hiers-Brouage, Jazennes, La Vallée, La Villedieu, Landes, l'Eguille, Léoville, Les Gonds, Lornac, Loulay, Migron, Mons, Montpellier de Médillan, Mortiers, Mortagne sur Gironde, Nancras, Néré, Orignolles, Prignac, Puyravault, Rouffignac, St Bonnet sur Gironde, St Christophe, St Clément les Baleines, Ste Marie de Ré, St Médard d'Aunis, St Simon de Pellouaille, St Thomas de Conac, Salignac sur Charente, Soubise, Thézac, Vandré, Vérines, Villars en Pons, Villars les Bois.</p>
<p align="center">42 communes avec 3 sites</p>	<p>Arthénac, Asnières les Giraud, Bernay-St Martin, Beurley, Blanzac les Matha, Bors, Boriesse-et-Martron, Bouhet, Burie, Chadenac, Chénac-St Seurin d'Huzet, Chermignac, Clavette, Corme-Ecluse, Croix-Chapeau, Foncouverte, Fontenet, Forges, La Brée les Bains, La Brousse, La Jard, La Jarrie, La Ronde, La Vergne, St Germain de Marencennes, Nieul-le-Virouil, Pérignac, Plassac, Port-d'Envaux, St Ciers du Taillon, St Christophe, St Denis d'Oléron, St Germain de Lusignan, St Jean de Liversay, St Mard, St Sauvant, St Sulpice de Royan, Soullignonne, Souméras, Thairé, Varaize, Varzay .</p>
<p align="center">37 communes avec 4 à 5 sites</p>	<p>Bédenac, Bourgneuf, Breuillet, Brizambourg, Bussac-Forêt, Chérac, Clérac, Coux, Dompierre sur Charente, Germignac, La Couarde sur Mer, Le Thou, Les Eglises d'Argenteuil, Les Mathes, Marignac, Marsais, Mazeray, Montlieu le Garde, Montils, Mosnac, Ozillac, Pouillac, St André de Lidon, St Augustin, St Césaire, St Coutant le Grand, St Georges-Antillac, St Georges du Bois, St Martin d'Ary, Ste Mème, Sémussac, Sonnac, Pouillac, St Ciers Champagne, St Porchaire, St Saturnin du Bois. Vaux sur Mer, Villeneuve la Comtesse.</p>
<p align="center">36 communes avec 6 à 10 sites</p>	<p>Archiac, Ars en Ré, Arvert, Aulnay, Breuil Magné, Bourcefranc, Chaniers, Charron, Courçon, Dolus d'Oléron, Jarnac-Champagne, Le Bois Plage en Ré, Le Gua, Marenes, Matha, Mirambeau, Pont l'Abbé d'Arnoult, St Denis du Pin, St Georges de Didonne, St Savinien, Salles sur Mer, La Flotte, Bourcefranc le Chapus, Meschers-sur-Gironde, Moragne, St Aigulin, Salles sur Mer, St Genis de Saintonge, St Georges les Coteaux, St Laurent de la Prée, St-Just-Luzac, St Léger, St Martin de Ré, St Palais sur Mer, St Sauveur d'Aunis, St Trojan les Bains Tonnay-Boutonne, Thénac.</p>

17 communes avec 11 à 20 sites	Aigrefeuille d'Aunis, Chevanceaux, Cozes, Esnandes, Gémozac, La Jarne, L'Houmeau, Lussant, Macqueville, Médis, Montguyon, Port de Barques, St Hyppolyte, Saujon, St Georges d'Oléron, St Pierre d'Oléron, Yves.
14 communes avec 21 à 50 sites	Angoulins, Echillais, Fouras, La Tremblade, Lagord, Marans, Marsilly, Montendre, Nieul sur Mer, Pons, St Agnant, St Jean d'Angély, St Xandre, Surgères.
11 communes avec plus de 50 sites	Aytré, Chatellaillon-Plage, Dompierre sur Mer, Périgny, Puilboreau, Rochefort, Royan, La Rochelle Ste Soulle, Saintes, Tonnay-Charente.
<b>Total : 3 759 sites inventoriés</b>	<b>316 communes accueillent au moins un site.</b>

*Illustration 5 : Liste des communes selon leur nombre de sites inventoriés (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> groupe SEI)*

### **3.3. REPARTITION DES ANCIENS SITES PAR ACTIVITE**

Les activités sont groupées par type identifié par un code NAF abrégé (Annexe 4). A l'intérieur de chaque type d'activité, on retrouve les 3 groupes d'importance définis par le SEI : 1<sup>er</sup> groupe, 2<sup>ème</sup> groupe et 3<sup>ème</sup> groupe.

La répartition des sites à activités terminées, selon leur groupe SEI, est synthétisée dans l'illustration 6 :

	Groupe SEI				<b>Total</b>
	1 <sup>er</sup> groupe	2 <sup>ème</sup> groupe	3 <sup>ème</sup> groupe	Non connu	
Nombre d'anciens sites	547	233	475	0	<b>1 255</b>

*Illustration 6 : Répartition des anciens sites selon leur activité (classement par groupe SEI)*

Les activités du 1<sup>er</sup> groupe sont les plus nombreuses, étant donnée l'appartenance à ce groupe des stations services et des DLI >50 m<sup>3</sup>.

L'illustration 7 présente le nombre de sites (du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupe SEI) ayant cessé leurs activités, par secteur d'activité.

<b>Activités</b>	<b>Code NAF abrégé</b>	<b>Sites 1<sup>er</sup> groupe</b>	<b>Sites 2<sup>ème</sup> groupe</b>
Agriculture – chasse - services annexes	A0	10	0
Extraction de produit énergétique	CA	3	0
Industrie textile et habillement	DB	1	0
Industrie du cuir et de la chaussure	DC	7	0
Travail du bois	DD	4	0
Industrie du papier et du carton-imprimerie	DE	11	0
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires et sources radioactives	DF	0	0
Industrie chimique, pharmacie	DG	25	0
Industrie du caoutchouc et des plastiques	DH	5	0
Verrerie, cristallerie, céramiques, béton, centrales d'enrobage	DI	14	0
Métallurgie et travail des métaux (sidérurgie, fonderie, traitement de surface)	DJ	10	30
Fabrication de machines et équipement	DK	2	10
Fabrication et réparation d'équipements électriques et électroniques	DL	1	4
Fabrication de matériel de transport	DM	0	23
Casse autos, ferrailleurs, industries diverses (fabrique de meubles, jouets...)	DN	20	0
Usines à gaz, distribution et production de combustibles gazeux et d'électricité	E40	3	0
Métiers de la construction	F	0	0
Garages, entretien, carrosserie, peinture. Commerce de gros, détail, desserte de carburants, (station service de toute capacité)	G50	144	158
Transport et communication	I	0	6
Activité et entreprise de nettoyage et/ou vidange	K.	0	0
Décharges, déchetterie, dépôts divers	O90	46	0
Teinturerie	093	36	0
Stockage de produits chimiques	Z1	17	2
Dépôts de liquides inflammables (D.L.I.) >50 m <sup>3</sup>	Z3	186	0
Dépôt ou stockage de gaz	Z5	2	0
		<b>547 sites</b>	<b>233 sites</b>

*Illustration 7 : Répartition par activité des 780 anciens sites du 1er et 2ème groupe SEI*

L'illustration 9 montre la répartition géographique des sites appartenant aux groupes SEI 1 et 2 dont l'activité est terminée, par secteur d'activité sur l'ensemble du département<sup>4</sup>.

Les garages, les stations services, les DLI (1<sup>er</sup> groupe SEI), les décharges, les déchetteries et les teintureries sont les activités anciennes les plus représentées dans le département.

### 3.4. CONTEXTE DES SITES DU 1<sup>er</sup> ET 2<sup>ème</sup> GROUPE SEI AYANT CESSÉ LEURS ACTIVITÉS

#### 3.4.1. Réaménagement des sites ayant cessé leurs activités

Le type de réaménagement des sites dont l'activité est terminée est un critère essentiel à prendre en compte lors du classement des sites.

Sur les **780** sites à activités terminées appartenant au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupe SEI, **110** n'ont pas été réaménagés, **469** ont été notés sur leur type d'aménagement actuel et **201** sites n'ont pas pu être renseignés.

L'illustration 8 ci-dessous récapitule l'état de connaissance du réaménagement des **780** anciens sites appartenant aux groupes SEI 1 et 2 dont l'activité est terminée et l'illustration 11 donne la répartition géographique des sites ayant cessé leurs activités en fonction de la sensibilité de leur réaménagement.

		Groupe SEI		Total
		1 <sup>er</sup> groupe	2 <sup>ème</sup> groupe	
Etat actuel du site	<b>Réaménagé de type sensible (4)</b>	143	60	<b>203</b>
	<b>Réaménagé De type non sensible (2)</b>	151	56	<b>207</b>
	<b>En friche (1)</b>	41	18	<b>59</b>
	<b>Total 1</b>	<b>335</b>	<b>134</b>	<b>469</b>
	<b>Non renseigné</b>	150	51	<b>201</b>
	<b>Non réaménagé</b>	62	48	<b>110</b>
	<b>Total 2</b>	<b>547</b>	<b>233</b>	<b>780</b>

Illustration 8 : Répartition des anciens sites selon leur réaménagement et leur groupe SEI

<sup>4</sup> Plusieurs activités différentes ont pu se succéder ou coexister sur un même site, seule l'activité appartenant au groupe SEI le plus prioritaire, a été retenue (1 > 2 > 3).

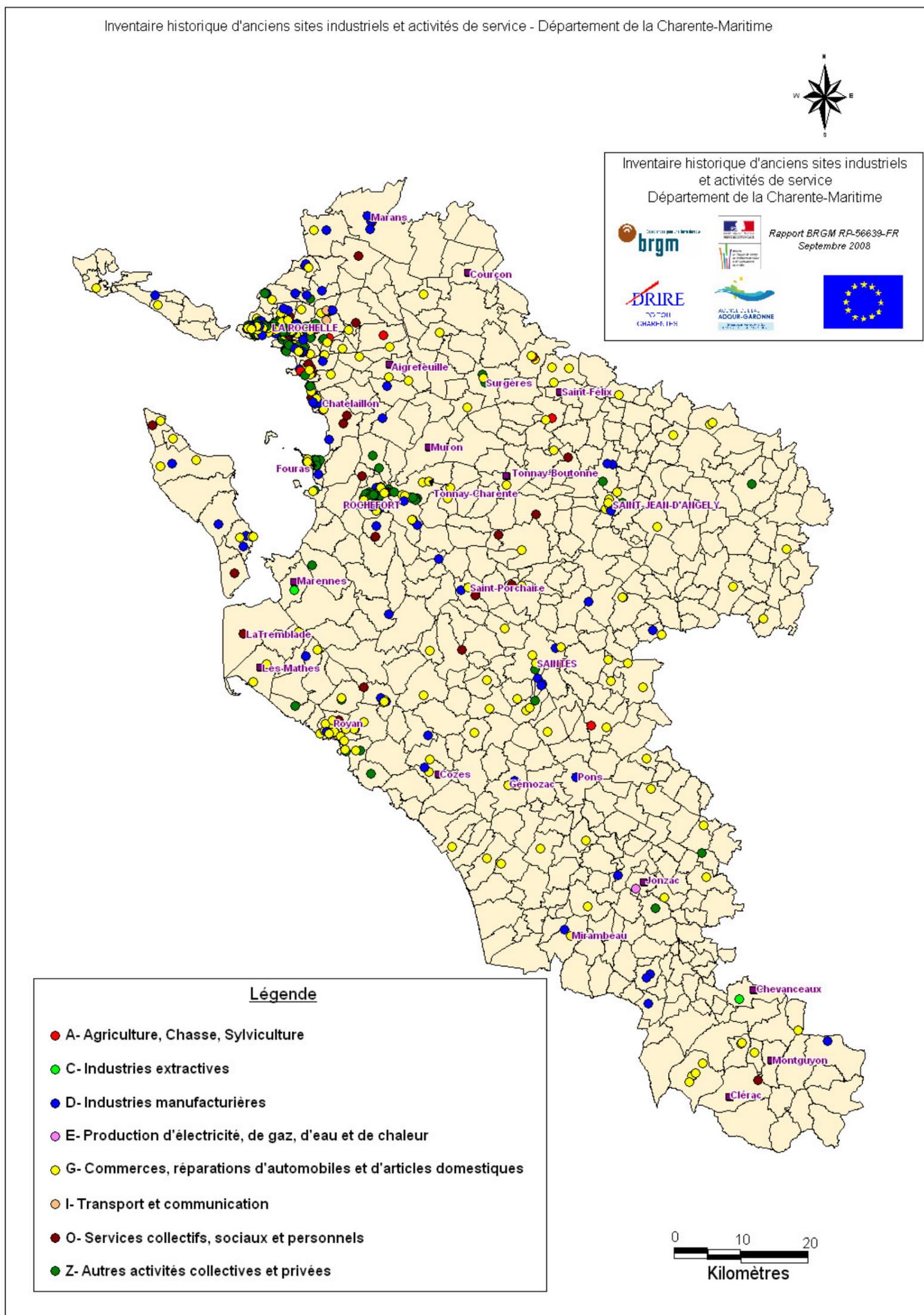


Illustration 9 : Répartition des sites (groupes SEI 1 et 2) dont l'activité est terminée selon leur type d'activité - Code NAF.



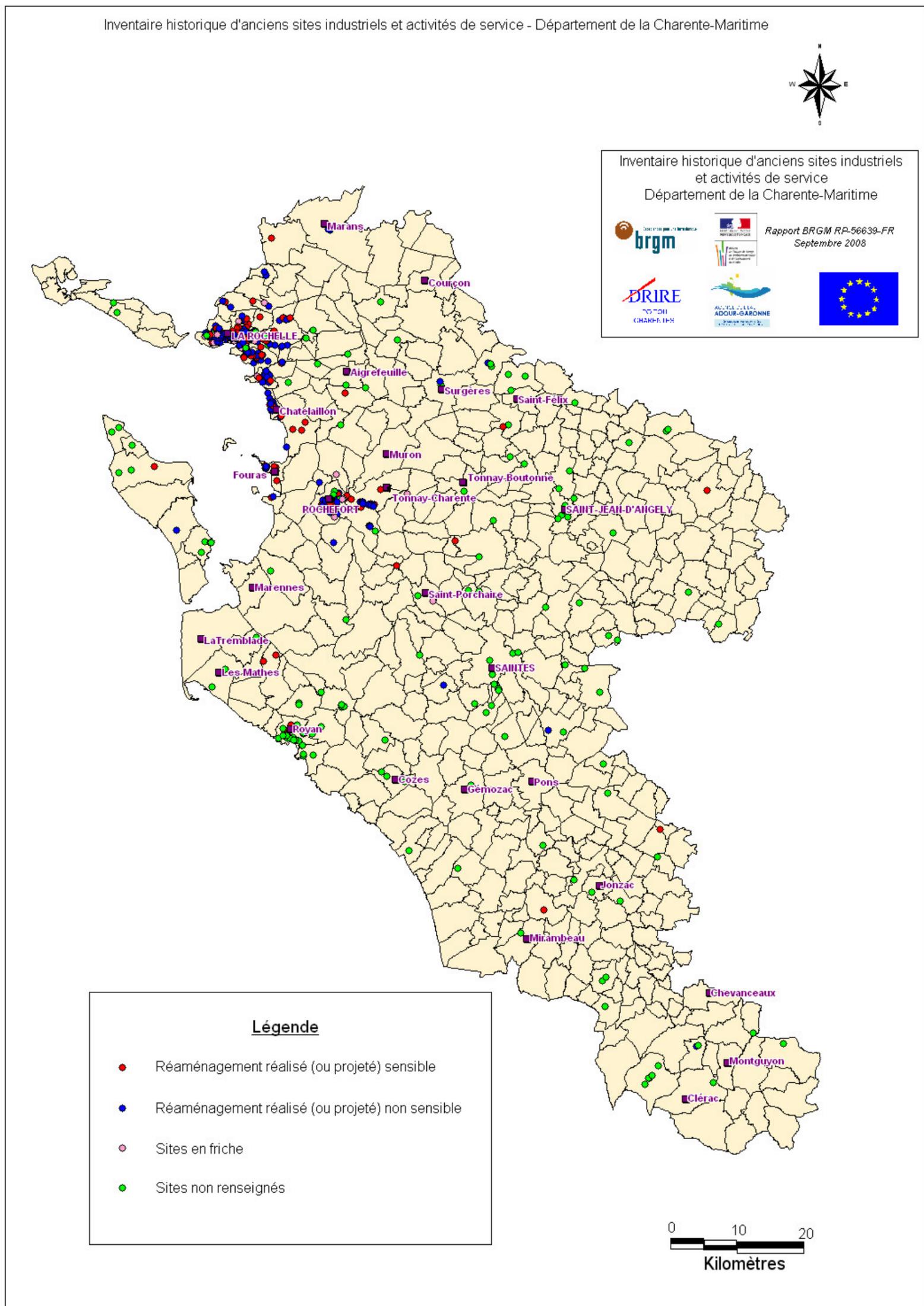


Illustration 10 : Répartition des sites dont l'activité est terminée classés par type de réaménagement



Au total, sur les **780** anciens sites inventoriés des groupes SEI 1 et 2 on connaît le réaménagement de **469** sites :

- **203** sites présentent un réaménagement de type sensible, soit environ **43,3%** des sites réaménagés connus,
- **207** sites présentent un réaménagement de type non sensible, soit environ **44,2%** des sites réaménagés connus,
- **59** sites sont en friche, soit **12,5 %** des sites réaménagés connus.

### **3.4.2. Environnement des sites ayant cessé leurs activités**

Le deuxième critère à prendre en compte dans la grille de BASIAS concerne l'environnement du site, notamment la vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, avec la notion de cibles potentielles.

Pour les eaux souterraines, l'illustration 11 présente la répartition des sites dont l'activité est terminée par rapport aux systèmes aquifères de leur environnement (référentiel hydrogéologique national version 1). Parmi les sites appartenant au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> groupe SEI dont l'activité est terminée (780 sites), seuls les sites géoréférencés ont pu être pris en compte (463 sites).

<b>Principaux systèmes aquifères</b>	<b>Nb de sites anciens des Groupes SEI 1 et 2</b>	<b>%</b>
112a AUNIS (a)	304	65.66
112b AUNIS sud	6	1.30
112 AUNIS	3	0.65
113 CHARENTE NORD	18	3.89
125a BLAYAIS	2	0.43
114a CHARENTE Sud	1	0.22
115a COGNACAIIS	112	24.18
117a REGION DE ROYAN	5	1.08
116a SAINTONGE/CONTINENT	10	2.16
116b SAINTONGE/ILE D'OLERON	2	0.43
<b>TOTAL</b>	<b>463</b>	<b>100</b>

*Illustration 11 : Répartition des anciens sites géoréférencés (groupes SEI 1 et 2) par système aquifère*

Ce sont les domaines hydrogéologiques de l'AUNIS (jurassique supérieur) et du COGNACAIS (Crétacé supérieur) qui comportent le plus grand nombre de sites avec respectivement 313 et 112 sites.

L'illustration 12 présente les notes attribuées aux **463** sites géoréférencés ayant cessé leur activité par rapport à la sensibilité/vulnérabilité des eaux superficielles et souterraines du milieu où ils sont implantés. Rappelons que :

- La note 4 est attribuée aux anciens sites éloignés de moins d'un km d'un captage AEP (eaux souterraines ou prise d'eau superficielle), ou se trouvant à l'intérieur d'un périmètre de protection d'un tel captage - cible potentielle identifiée,
- La note 3 concerne les sites pouvant contaminer un aquifère mais sans cible potentielle identifiée,
- La note 1 est octroyée aux sites ne menaçant pas directement un aquifère (sols peu perméable - aquifère captif).

	Classe	Groupe SEI		Total
		1 <sup>er</sup> groupe	2 <sup>ème</sup> groupe	
Sensibilité / Vulnérabilité des eaux	4	69	25	94
	3	256	106	362
	1	6	1	7
	<b>Total 1</b>	<b>331</b>	<b>132</b>	<b>463</b>
	NR – Non renseigné	216	101	317
	<b>Total 2</b>	<b>547</b>	<b>233</b>	<b>780</b>

*Illustration 12 : Répartition des sites ayant cessé leur activité selon le groupe SEI et la sensibilité/vulnérabilité des eaux souterraines ou superficielles*

L'exploitation de ces résultats montre que :

- ⇒ Environ 20,3 % des 463 sites pris en compte présentent des risques potentiels par rapport à des cibles identifiées telles que les captages AEP ou directement la nappe (note 4),
- ⇒ Environ 78,2 % d'entre eux sont localisés sur un aquifère libre (vulnérable) mais où il n'existe pas à ce jour de cibles potentielles identifiées (note 3),
- ⇒ Environ 1,5 % ne présentent pas de risque par rapport aux eaux souterraines (note 1).

L'illustration 13 présente la répartition géographique de ces sites classés par rapport à leur sensibilité/vulnérabilité. La vulnérabilité est souvent très élevée en raison de la proximité des niveaux d'eau et de la faible protection des nappes concernées.

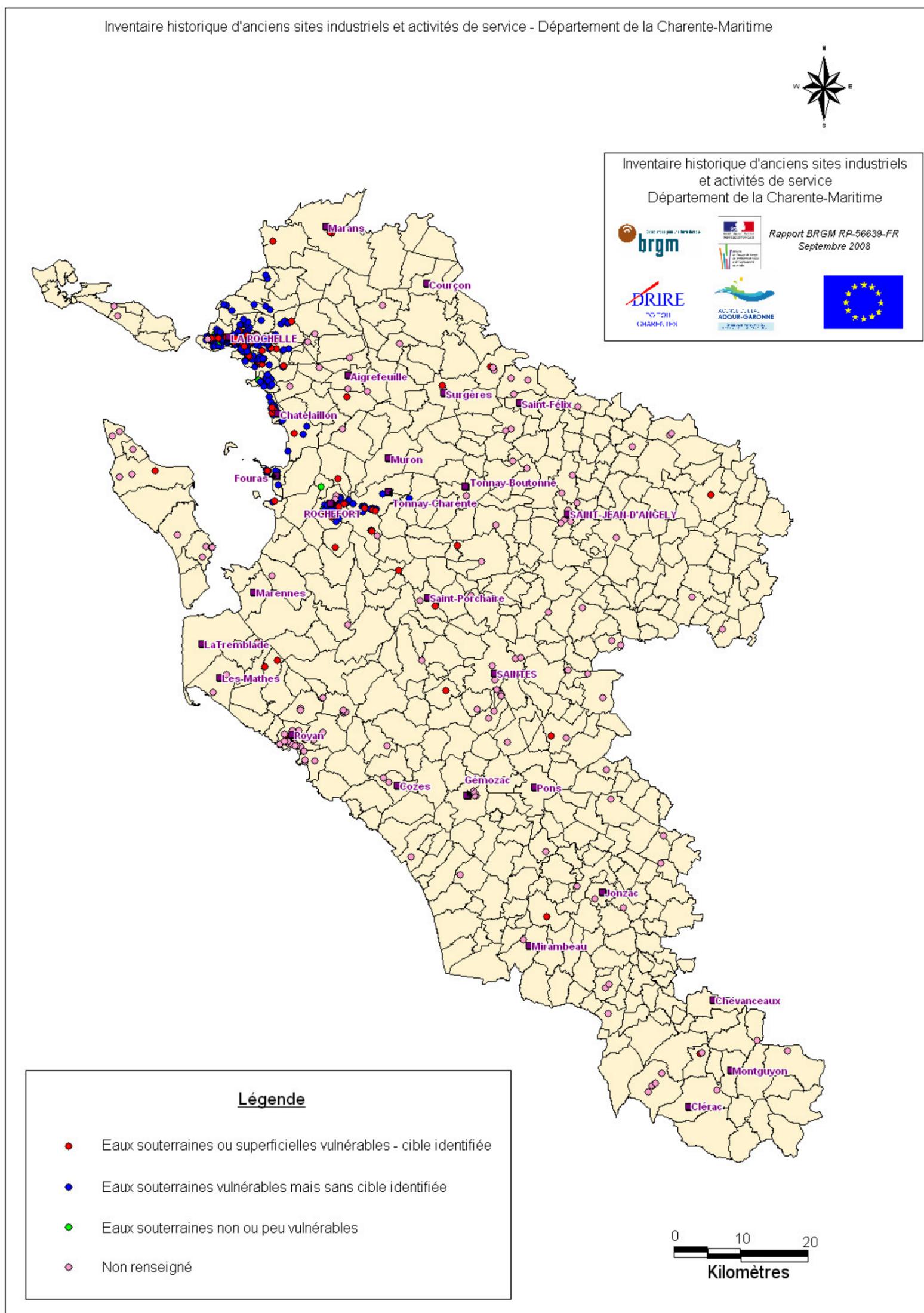


Illustration 13 : Répartition des sites (groupes SEI 1 et 2) ayant cessé leurs activités, classés selon la «sensibilité/vulnérabilité » des eaux souterraines et superficielles



### 3.5. ACTIVITE TERMINEE APPARTENANT AU 3EME GROUPE SEI

Les activités du 3<sup>ème</sup> groupe sont considérées *a priori* avec un risque potentiel de pollution moindre que pour les activités des groupes SEI 1 et 2. Néanmoins, **475** sites ayant eu (au plus) une activité du 3<sup>ème</sup> groupe SEI, aujourd'hui terminée, ont été recensés, dont **308** sites localisés.

Lorsque nous disposons des éléments ces sites **géoréférencés** ont fait l'objet des mêmes classements que ceux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupe SEI. Ainsi pour **258** sites une note de classement de la sensibilité/vulnérabilité des eaux souterraines et de la sensibilité du réaménagement a pu être attribuée.

Les résultats sont synthétisés dans l'illustration 14 ci-après.

	Note	Nombre de sites
<b>Sensibilité/vulnérabilité</b>	4	36
	3	215
	1	7
	<b>Total</b>	<b>258</b>
	<b>Note</b>	
<b>Réaménagement du site</b>	4	160
	2	70
	1	28
	<b>Total</b>	<b>258</b>

Illustration 14 : Classement par rapport à la sensibilité/vulnérabilité et au réaménagement des anciens sites appartenant au 3ème groupe SEI



## 4. Conclusion

La méthodologie appliquée a permis de renseigner la base de données BASIAS qui regroupe, pour le département de la Charente-Maritime, des informations sur **3 759 sites** et activités de service. Les sites inventoriés ont accueilli, entre 1 850 et 2006 au moins une des activités, potentiellement polluantes, définies dans la liste retenue par le Comité de Pilotage. La liste de ces sites est reportée en Annexe 3. L'illustration 15 présente une synthèse des éléments statistiques pour le département de la Charente Maritime.

Sites considérés	Nbre de sites	%
Fiches initiales saisies dans BASIAS	4311	-
A : Sites recensés après élimination des doublons	3759	100 %
B : Sites géoréférencés	2240	59.6 % de A
C : Sites dont l'activité est terminée (anciens sites)	1 255	33.4 % de A
D : Sites encore en activité	1124	29.9 % de A
E : Sites non renseignés	1380	36.7% de A
F : Anciens sites retenus : Activité terminée et appartenant aux groupes SEI 1 et 2	780	20.7% de A
G : Anciens sites géoréférencés appartenant au groupe SEI 1 et 2 (classés par rapport à la vulnérabilité de leur environnement)	463	59.4 % de F
H : Anciens sites géoréférencés (groupe SEI 1 et 2) classés par rapport à leur réaménagement	469	60.1% de F

*Illustration 15 : Eléments statistiques de la démarche d'inventaire du département de la Charente-Maritime*

Il faut souligner, que les sites recensés représentent seulement une potentialité de pollution qui, à ce stade, n'est pas démontrée.

L'intégralité de l'inventaire sera porté sur Internet après accord du Comité de pilotage. Il fera aussi l'objet d'une diffusion auprès des communes et d'un point de presse organisé par la Préfecture.



## **Annexe 1**

# **Lexique des abréviations utilisées dans l'inventaire du département de la Charente- Maritime**



## **Annexe 2**

### **Exemple de courrier envoyé aux mairies concernées**



## **Annexe 3**

### **Liste des sites inventoriés dans le département de la Charente-Maritime**



## **Annexe 4**

### **Code NAF et groupes SEI**



**Centre scientifique et technique**  
3, avenue Claude-Guillemin  
BP 6009  
45060 – Orléans Cedex 2 – France  
Tél. : 02 38 64 34 34

**Service géologique régional Poitou-Charentes**  
11 allée de la Providence  
86000I – Poitiers - France  
Tél. : 05 49 38 15 38